

totalité ou en partie, les rentes qu'elle possède? Quels seraient les effets de cette aliénation?

34. Le capital des banques d'émission doit-il en général, être un capital de garantie ou peut-il être employé utilement dans les affaires de la Banque?

35. Quels sont, pour les banques d'émission et spécialement pour la Banque de France, les avantages et les inconvénients des avances sur dépôt?

36. L'élévation de l'escompte est-elle le seul moyen efficace de maintenir ou de reconstruire l'encaisse?

37. Est-il possible de prévenir les variations de l'escompte ou de les renfermer dans de certaines limites?

38. Est-il possible d'imposer à une banque privilégiée un taux fixe d'escompte ou même un maximum?

39. Quels sont les avantages et les inconvénients des petites coupures, notamment au point de vue de la conservation de l'encaisse?

40. Quel est celui des moyens suivants de défendre l'encaisse qui présente le moins d'inconvénients pour le commerce: élever le taux de l'escompte, refuser un certain nombre de bordereaux, graduer le taux de l'escompte d'après les échéances?

41. Le développement actuel des relations internationales entrainerait-il une certaine solidarité entre les encaisses de toutes les banques d'émission?

42. Quelles sont les conséquences de cette solidarité? Est-il possible de la faire cesser ou de la restreindre?

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris 8 février 1863.

M. Langtias a lu lundi en séance du conseil d'Etat son rapport sur l'appel comme d'abus dirigé contre Mgr le cardinal archevêque de Besançon et Mgr l'évêque de Moulins; ce travail qui conclut à la déclaration d'abus a été signé ce matin par l'Empereur.

Le Monde publie la lettre que l'évêque d'Aire vient d'adresser au ministre de la justice et des cultes en réponse à sa circulaire du 1<sup>er</sup> janvier.

Mgr Darboy parlera, dit-on, de l'encyclique dans son mandement du carême qui paraîtra le 14 de ce mois.

La commission nommée par l'Empereur pour examiner la question de l'insurrection primaire tiendra demain sa première séance sous la présidence du prince Napoléon.

Consulté par le ministre de la justice sur la convenance d'accorder l'excoqutur à l'encyclique pontificale, le conseil d'Etat italien s'est prononcé affirmativement pour cette publication sans restriction.

Nous croyons savoir que c'est prématurément qu'on a annoncé la présentation au conseil d'Etat, d'un projet de loi sur les élections politiques, départementales et communales.

Il y a de fréquentes réunions de sénateurs et de députés au Luxembourg et au Corps-Législatif. M. le duc de Morny qui était souffrant pendant plusieurs jours, est tout à fait rétabli et assiste fréquemment aux conférences de ses collègues. On dit que M. Paul Buthmont député de la Charente-Inférieure a marqué sa place sur les bancs de la gauche entre MM. Jules Favre et Picard. La scission paraît complète entre MM. Emile Darimon et les représentants de l'extrême gauche.

La santé du cardinal Wiseman s'affaiblit de jour en jour. On a peu d'espoir de le sauver et la nouvelle de sa mort est attendue d'un moment à l'autre. Le 6, il a recité en présence de son clergé réuni la confession de foi de Pie IV et il a reçu l'Extrême-Onction. Protestants et catholiques manifestent également les regrets que leur inspire la situation du cardinal.

On écrit de Turin que le conseil municipal de cette ville s'est enfin décidé à voter une adresse au roi Victor-Emmanuel pour exprimer le regret que lui fait éprouver ainsi qu'à la population de Turin, le départ de S. M. pour Florence.

D'après une lettre de Rome, il serait exact que le gouvernement pontifical eût supprimé le traitement du cardinal Andrea qui réside à Naples depuis plusieurs mois.

Les journaux anglais annoncent l'arrivée à Londres du général Mac Clellan.

Il faut nous attendre prochainement à des nouvelles fort importantes de Richmond. Le dernier numéro de l'Index (organe confédéré de Londres) nous les fait pressentir dans les paroles suivantes qui terminent un article sur la situation générale: « En attendant, que les amis du sud se rejouissent, car nous pensons pouvoir leur donner prochainement une série de surprises agréables. »

Des lettres de Saint-Petersbourg annoncent la suppression de la censure préventive à l'égard des journaux; elle serait remplacée par des dispositions analogues en beaucoup de points à celles qui constituent chez nous le régime de la presse périodique.

Dans le monde littéraire, le bruit court que l'Académie française par suite de la publication de l'Histoire de César à l'initiative d'offrir une candidature à S. M. l'Empereur Napoléon III.

Le Journal des Débats publie en feuilleton la pièce des Deux Reines par M. Ernest Legouvé.

Ces jours-ci aura lieu la vente du cabinet de M. Villot, ancien conservateur du musée du Louvre. Cette vente se composera surtout de dessins, d'aquarelles et de tableaux d'Eugène Delacroix, parmi lesquels le fameux tableau du Massacre de l'évêque de Liège, acheté par M. Villot à la vente des tableaux du duc d'Orléans.

En 1862, on avait demandé à M. Villot d'envoyer cette belle toile d'Eugène Delacroix à l'exposition universelle de Londres. Le tableau fut aussitôt emballé et expédié au chemin de fer du Nord. Les employés, voyant écrit sur la caisse: *Evêque de Liège*, crurent qu'elle était destinée à l'évêque de cette ville, et l'expédièrent en conséquence. Heureusement, tout ne tarda pas à s'expliquer, et le tableau de Delacroix, égare à Liège, fut enfin dirigé sur le palais de Kensington.

Samedi dernier Nadar, suivi d'une nombreuse compagnie, se lança dans les égouts de Paris pour reproduire, à l'aide de la lumière électrique, les ombres perspectives du grand et des petits collecteurs. Les égouts, popularisés par l'objectif, vont prendre leur place dans la série photographiée des monuments de Paris. On sait bien que Nadar est l'homme des contrastes: après le ciel, le sous-sol. Mais, c'est descendre de bien haut.

Nous lisons dans le *Moniteur du soir* de mardi:

« Tous les bruits répandus par les journaux relativement à une cession qui aurait été faite à la France par le gouvernement mexicain, des provinces de la Sonora, de Chihuahua, etc. etc, sont absolument controuvés. »

Pour toute la correspondance. J. REBOUX.

### FAITS DIVERS

On annonce que, d'après des ordres reçus en Algérie, les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de ligne, ainsi que le 1<sup>er</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens, vont rentrer en France. Le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> de ligne, ainsi que le bataillon de tirailleurs, s'embarqueront vers le 15 de ce mois. L'époque de la mise en route du 6<sup>e</sup> n'est pas encore fixée.

On parle de nouveau de l'établissement, entre la France et l'Angleterre, d'un tunnel en fer, divisé en cent compartiments, immergé dans la Manche, il serait entouré lui-même d'un autre tube protecteur, et une force mécanique remplirait l'intervalle entre les deux tubes. Quant à la question d'aération, elle a été résolue par ceux qui avaient proposé un tunnel sous-marin, et qui n'en continuent pas moins leurs études.

Nous avons parlé d'un mystérieux personnage vivant à l'état de sauvage dans les forêts de Pierrefeu. L'Écho du Gard nous fournit quelques détails intéressants sur ce personnage: « Ce sauvage, dit-il, se nomme Laurent Lazare; il est né en 1826, à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie); c'est un excentrique assez lettré, qui fatigué du monde, où il a dû éprouver quelque amère déception, mène la vie primitive des hommes des premiers âges, n'ayant pour vêtement qu'une simple toile qui le couvre des genoux à la ceinture et de la ceinture aux épaules, couchant dans une cabane des plus rustiques, sur des herbes et feuilles desséchées. Ses bras, ses jambes et sa tête sont constamment nus; sa barbe et ses cheveux, d'une longueur démesurée sont l'objet de toute sa sollicitude; il les enduit d'une épaisse pomme de sa composition, qui en facilite la croissance, et il les conserve précieusement afin d'en faire un jour un vêtement, ne voulant rien devoir qu'à la nature et à la terre, qu'il nomme sa mère. »

« Une peau d'âne lui sert pour fabriquer sa chaussure. Sa nourriture consiste principalement en graines de pommes de pin et de chardon, en pois sauvages, pommes de terre, chicorée et autres herbes et racines, le tout nettoyé et mis en bouillie avec ou sans sel. Il cultive un petit jardin où l'on recueille quelques légumes d'artichauts; il y a un puits, un bûcher pour ses graines, une pierre pour les triturer et une chelle pour monter sur les pins; mais il n'est pas vray qu'il se livre au plaisir de la chasse, ni qu'il se permette de cueillir quelques raiains chez les voisins. Sa délicatesse, sous ce rapport, est extrême. »

C'est un homme doux, bienveillant, de bon cœur, ne recherchant pas le contact de ses semblables, mais ne faisant rien pour l'éviter. Il s'exprime en très-bon français et parle avec beaucoup de facilité et de netteté. « Il y a vingt-trois ans qu'il n'a paru dans famille. »

Nous avons annoncé, d'après d'autres journaux, qu'un officier français était rentré en France après avoir subi trente-trois ans de captivité. Il paraît que l'Abbeille de Fontainebleau, qui la première, avait raconté ce fait, avait été trompée, comme le prouve la lettre suivante adressée au *Moniteur de l'armée*.

Lons-le-Saunier, le 1<sup>er</sup> février 1863.

Monsieur le Directeur,

Dans votre numéro du 21 janvier dernier vous avez reproduit un article de l'Abbeille de Fontainebleau, d'après lequel un officier français, le capitaine Brusselle (et non Bruzel), ayant appriens au 20<sup>e</sup> venait de rentrer en France, après trente-trois ans de captivité en Afrique, et devait se diriger sur le dépôt de son ancien corps pour y faire régulariser sa position.

Les nombreuses lettres que nous rece-

vons d'officiers qui ont connu M. le Capitaine Brusselle prouvent l'intérêt que l'article de l'Abbeille a soulevé, mais comme cet intérêt pourrait avoir pour conséquence fâcheuse de faire des dépenses, nous croyons de notre devoir de vous prier de vouloir bien publier, par la voie de votre journal, qu'il ne s'agit, en cette circonstance, que d'un aventurier dont il convient de faire promptement et sévère justice.

En effet, dans les premiers jours de décembre dernier, un individu se présentait à notre dépôt comme étant le capitaine Brusselle, du 20<sup>e</sup>, disparu en 1831.

Bien qu'il eût été accueilli avec tous les égards que semblait commander sa position, MM. les officiers le prévinrent des recherches minutieuses auxquelles on devait se livrer immédiatement pour la constatation de son identité; mais notre homme jugea prudent de ne pas en attendre le résultat, et il disparut la veille du jour où nous nous trouvions en mesure de le convaincre d'imposture.

Ce qui paraît certain, c'est que cet individu a appartenu autrefois au 20<sup>e</sup>, mais à quel titre? c'est ce qu'il ne nous a pas été possible d'éclaircir.

Veillez agréer, etc., etc.

Pour les officiers du 20<sup>e</sup>

Le major, CHEURET.

### BULLETIN FINANCIER.

Le marché a été très ferme sans affaires. Des deux côtés on paraît vouloir attendre le discours de l'Empereur à l'ouverture du Corps Législatif avant de s'engager dans de nouvelles affaires. La situation financière est toujours bonne, on assure que le bilan de la Banque de France constatera demain une augmentation dans l'encaisse.

Les Consolidés anglais n'ont pas varié. La rente n'a fait que 67-20 et 67-25.

L'italien mieux tenu qu'hier reste à 65-40 après 65-35.

Les Mobiliers sont recherchés. Le Français finit à 988-75 après 973-75 et l'Espagnol à 896-25 après 600.

On parle de l'émission des actions du gaz de Madrid qui ferait déjà 42 fr. de prime. Le Mexicain fait 55 1/8.

Cours moyen du comptant: 3 0/0 67-15 4 1/2 96 25.

Banque de France: 3,560.

Crédit foncier: 1277-50.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

### THE GRESHAM LIFE ASSURANCE SOCIETY

Compagnie anglaise d'assurances sur la vie

37, rue Old Jeury, à Londres. — 15, rue Drouot, à Paris.

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenu le 15 décembre 1862, AU SIÈGE SOCIAL.

PUBLIÉ PAR ORDRE ET SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA COMPAGNIE

L'Assemblée étant réunie sous la présidence de M. William Tabor, il est donné lecture, par M. F. Allan Curtis, du rapport suivant sur l'exercice qui a pris fin le 31 juillet 1862.

Les propositions soumises au conseil des directeurs, pendant l'année, s'élevaient ensemble en capital à fr. 47,324,121.15 sont au nombre 4,836, sur lesquelles 4,290 ont été acceptées (1). Il a été payé, en capitaux assurés et additions acquises par la participation aux bénéfices, la somme de fr. 1,267,393.45 sur Polices diverses devenues exigibles.

La recette générale de l'année en primes, en dehors des sommes reçues pour constitution de rentes viagères ou en remboursement de prêts, s'est élevée à fr. 4,722,304.35.

Après paiement de tous sinistres et frais, les directeurs ont, dans le cours de l'année, placé plus de 1,100,000 — plus de fr. 2,500,000 — en fonds d'Etat anglais et autres valeurs de tout repos.

L'Actuaire, M. F. Allan Curtis, a constaté que, déduction faite du capital actionnaire, des dépôts, de la valeur des rentes viagères et de sommes estimatives pour faire face à toute réduction éventuelle par suite de non renouvellements, etc., l'actif net de la Société représente plus de 53 0/0 des primes brutes perçues sur les risques en cours, ce qui, assurément, est très satisfaisant.

Depuis quelque temps déjà, le conseil a porté son attention sur l'introduction d'un système de comptabilité basé sur les recettes nettes; il espère le compléter pour l'année prochaine.

Les auditeurs, MM. G. H. Ludbury, W. W. Venn et W. Whitelock, après avoir minutieusement vérifié les comptes, en ont constaté et en certifient aujourd'hui l'exactitude. Les Messieurs s'offrent à la déduction de l'Assemblée.

Les directeurs dont les pouvoirs expirent, mais qui se présentent de nouveau à l'Assemblée et dont le Conseil propose la réélection, sont MM. James Lyne Haucok, Alfred Smees F. R. S. et George Tyler.

Les directeurs font part, avec regrets, de la vacance qui s'est produite dans les fonctions d'actuaire et de secrétaire; mais c'est avec plaisir qu'ils annoncent avoir nommé à ces fonctions M. Frank Adan Curtis, membre de l'Institut des Actuaire.

La période quinquennale actuelle approche de son terme. M. Curtis, actuaire et secrétaire de la Compagnie, a déjà commencé à s'occuper de l'évaluation active et passive qui prépare la répartition de bénéfices du 31 juillet 1865.

Les directeurs félicitent les actionnaires de l'avenir réservé à la Compagnie.

Par ordre de la Cour des Directeurs: F. ALLAN CURTIS, Actuaire et Secrétaire.

Le président, M. William Tabor, en proposant l'adoption du rapport, fait remarquer combien ce document est satisfaisant à tous égards. En effet, l'accroissement des opérations est considérable. Les primes totales de l'année dépassent quatre millions sept cent mille francs, ce qui, au seizième anniversaire de sa fondation, constitue pour la Compagnie un développement que le président croit, dit-

(1) En capital fr. 38,768,326.

l, sans précédent. Dans le cours de l'année 1,78,000 ont été placés en fonds d'Etat anglais, et 1,40,000 en autres valeurs de tout repos; de telle sorte qu'en tenant compte d'un côté d'un accroissement de 1,12,000 dans notre avoir chez nos banquiers, mais de l'autre, de la rentrée de 1,32,000 par suite du remboursement de prêts faits sur polices, l'accroissement des fonds se trouve être de 1,106,000 — fr. 2,030,000.

M. Alfred Smees, membre de la société royale (F. R. S.), exprime les sentiments de satisfaction avec lesquels le Conseil présente à l'Assemblée un rapport comme celui de cette année. — Le président vient de vous rappeler dit M. Smees, que dans le cours de l'exercice nous avons placé plus de fr. 2,500,000; c'est là une augmentation qui, dans toute Compagnie, serait considérée comme très importante. J'ajouterais que nous n'assédons maintenant, comme fonds d'assurance, net, plus d'un demi-million sterling, — plus de 12,500,000; — résultat bien beau pour une Compagnie qui a commencé par une Police et qui a toujours procédé Police par Police (c'est-à-dire sans fusion ni achat de portefeuilles) résultat sans exemple dans une période comme celle qui s'est écoulée depuis la fondation de la Compagnie. Quand je parle d'un demi-million sterling comme actif net, dit M. Smees, je veux dire que c'est là la somme mise à part comme fonds d'assurance en couverture des risques de nos Polices et en dehors de la valeur de nos rentes viagères, du capital, des dépôts, ainsi que de tout autre actif; nous sommes titulaires (et vous auriez quelque surprise à l'apprendre peut-être), d'un tiers de million sterling environ en fonds anglais; nous possédons en ce moment, en un seul de nos fonds par exemple, en trois pour cent nouveau, 1,230,000 (environ fr. 6,000,000).

M. Smees entre dans quelques détails sur le choix des placements de la Compagnie, ainsi que sur les soins et le travail voués par le Conseil et par les Agences aux opérations qui, dit-il, considérables comme elles le sont, embrassent nécessairement un vaste réseau, et qui portent sur des risques de premier ordre.

La voie que suit la Compagnie ne peut manquer de lui assurer des progrès en rapport avec ceux qu'elle a faits jusqu'ici.

L'année actuelle est celle dans laquelle se placera la répartition des bénéfices; et déjà le calcul relatif à chacune des Polices et du bénéfice à leur attribuer; ce bénéfice, autant qu'il est possible d'en juger aujourd'hui, sera beau. M. Smees désireux de pouvoir être plus précis à ce sujet, mais malgré les supputations auxquelles il a tenté d'avoir recours dans ce but, force lui est de se borner à la déclaration, agréable pour tous, d'un prochain bénéfice très satisfaisant. Il ajoute que la Compagnie a fait, depuis une période assez longue, des placements qui s'élevaient à plus de fr. 50,000 par semaine, accroissement aussi rapide que favorable; et il ne doute pas que la publication du compte-rendu actuel n'imprime aux opérations une activité supérieure encore à celle du passé, de telle sorte que la Compagnie continue à être ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire la Compagnie dont les opérations sont le plus satisfaisantes.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

M. J. Harrison propose et M. W. Trego appuie la réélection des trois directeurs sortants, qui est votée par acclamation.

Deux autres membres de l'Assemblée proposent la réélection des auditeurs dont ils saisissent l'occasion de reconnaître les services passés. La réélection est unanimement votée.

M. Thornthwaite, en quelques paroles de déférence et d'estime, propose un vote de remerciements au président, vote qu'accompagnent les applaudissements de l'Assemblée.

Le président, en remerciant l'Assemblée, se félicite d'avoir pu, pendant seize années, occuper le fauteuil et proclamer, chaque fois, de nouveaux progrès. Il veut, dit-il, terminer la séance par un rapprochement: il y a deux ans, le surplus produit par l'exercice était de 50,000 et 60,000 livres sterling; l'année dernière il s'élevait à 70,000 et 80,000 francs. — C'est là une progression qui autorise de bien favorables prévisions.

La séance est levée.

### Direction générale des Postes.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste:

	Lettr. afr.	non afr.
Jusqu'à 10 gr. incl.	0 f. 20 c.	0 f. 30 c.
De 10 gr. jusq. 20 gr.	0 40 0 60	
De 20 100 1 00 1 20		
De 100 200 1 60 2 40		

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 gr. excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau.

	Lettr. afr.	non afr.
Jusqu'à 10 gr. incl.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 10 jusq'à 20 0 20 0 30		
de 20 100 0 40 0 60		
de 100 200 0 80 1 20		

Et ainsi de suite en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affranchissement.

### MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le MAGAROUT de DELANGENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

### PURGATIF DE DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CROCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

### VINAIGRE DE TOILETTE COSMACÈTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés étonnantes et rafraîchissantes. — Dépôt chez les Parfumeurs. 4425-7115

### SOCIÉTÉ DES MAGASINS GÉNÉRAUX

### DES SOUFRÉS DE SICILE

COMPAGNIE ANONYME

Autorisée par décrets royaux des 1<sup>er</sup> mai et 9<sup>er</sup> novembre 1864; constituée en date du 18 janvier 1865, suivant acte passé par devant M<sup>rs</sup> Ghilia, notaire à Turin.

Siège social à Turin

Entrepôts et Succursales: A Paris, Marseille, Londres, Naples, Palerme, Anvers.

CAPITAL SOCIAL: 25 MILLIONS DE FRANCS

Actions de 500 fr. au porteur, délivrées contre le 2<sup>e</sup> versement de 125 fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le duc de la Verduca, sénateur du royaume d'Italie;

D'Hoffschmitt de Restaigne, ministre d'Etat du royaume de Belgique; grand cordon de la Légion d'Honneur et des saints Maurice et Lazare, commandeur de l'ordre de Léopold;

De Luca, député au parlement italien; Royer de Belir, membre de la Chambre des représentants belges;

G<sup>o</sup> Tamajo, député au parlement, ancien ministre à Palerme;

Le marquis de Mirabeau, ancien administrateur des Chemins Romains;

Le colonel Ludovic Frapolli, ancien député, ex-ministre à Modène;

Lutteroth de Hambourg, banquier, administrateur de la Caisse Mobiliera;

Le commandeur Ranco, député, ingénieur en chef des Chemins de fer Calabro-Siciliens;

Le comte Guillaume Van der Burch, propriétaire;

Zacharoni, propriétaire;

Rubattino, armateur, directeur de la Compagnie de navigation;

D<sup>o</sup> Sabatini, propriétaire;

Montecchi, député, secrétaire général des Chemins de fer de la Sardaigne;

N. Bérès, administrateur de la Caisse mobilière, secrétaire général.

Directeur général de la Société: J.-F. BRUNFAUT, ingénieur, Directeur à Palerme.

Prince de SANTA-MARGHERITA.

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ

Commandeur Vergezzi, avocat, député, ancien ministre des finances;

Crispi, avocat, député au parlement;

Pougot, avocat à la Cour impériale de Paris.

INTÉRÊT des actions. 6 p. 100

DIVIDENDE minimum. 15 p. 100

ÉMISSION DES 6000 ACTIONS RÉSERVÉES À LA FRANCE.

Conditions de la souscription. — On verse 125 fr. en souscrivant:

A Paris, à la Caisse mobilière, Société anonyme de Crédit provincial et communal, 24, rue Drouot.

A Lyon, à la Caisse Mobiliera, 18, rue du Val-d'Argent.

Et dans les autres villes de France, chez MM. les banquiers et correspondants de la Caisse Mobiliera.

On bien en versant les fonds aux succursales de la BANQUE DE FRANCE, au crédit de la Caisse Mobiliera.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'éditeur Courcier vient de mettre en vente une nouvelle édition, augmentée d'un supplément, du grand Dictionnaire de géographie universelle, ancienne et moderne, ou description physique, ethnographique, politique, historique, statistique, commerciale, industrielle, scientifique, littéraire, artistique, morale, religieuse, etc., de toutes les parties du monde, par MM. Bescherelle et Dever, avec la collaboration de plusieurs géographes français et étrangers; 4 forts volumes in-4<sup>e</sup> (contenant 450 feuilles, ensemble de 3,600 pages). Broché, 60 fr., le même ouvrage, relié, 70 fr., rendu franco dans toute la France. L'ouvrage forme le travail le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour sur la géographie.

Cet important ouvrage se publie également en 400 livraisons à 15 centimes la livraison, et est en cours de publication.

Prix complet, y compris le supplément, 60 fr. On peut souscrire par fraction de 100 livraisons, en adressant à l'avance un mandat de 15 fr. à l'ordre de l'éditeur, pour recevoir franco chaque semaine les livraisons parues.

Chez A. Courcier, libraire-éditeur, boulevard Sébastopol (rive gauche) n<sup>o</sup> 13, à Paris.

— L'Histoire de France illustrée, de MM. Bordier et Charton; les Voyageurs anciens et modernes, livre couronné par l'Académie française; le nouveau volume au Magasin pittoresque, se recommandant par les qualités les plus essentielles dans les ouvrages destinés aux familles; instruction, sincérité, conscience, choix, judicious des sources pour les gravures comme pour le texte, et surtout longue expérience de ce qui convient le mieux à l'enseignement agréable des connaissances utiles à tout le monde.

### DÉCHAUSSEMENT

Ébranlement des dents. Guérison par l'elixir solidifiant de BERTIN, dentiste, 31, rue de la Jussienne, Paris. Flacon 3 fr. et 5 fr. Envoi contre mandat ou timbre-poste. 706-8160